

## Accueillir les publics en situation de handicap au cinéma

Bien accueillir des personnes en situation de handicap et développer des projets avec ces publics nécessite que la salle de cinéma entreprenne une démarche spécifique. Cette formation permet d'appréhender l'accueil et le montage de projets accessibles à tous, en particulier aux personnes en situation de handicap. Elle donne des clés permettant un accueil facilité, présente des dispositifs techniques favorisant l'accessibilité, tout en sensibilisant à la diversité des besoins. Elle met en lumière les bénéfices partagés par l'ensemble des publics d'une structure culturelle qui s'engage dans une démarche d'inclusion universelle. Elle permet de faciliter la concertation entre les agents référents dans ce domaine, leurs collègues et les partenaires institutionnels ou associatifs.

### OBJECTIFS :

- Vaincre ses *a priori*, changer son regard
- Etre sensibilisé à tous les types de handicaps
- Connaître les attitudes adaptées à l'accueil du public en situation de handicap
- Avoir conscience des problématiques d'accessibilité
- Anticiper les besoins et répondre aux attentes des publics concernés

### PROGRAMME :

- Comprendre la notion de « situation de handicap »
  - qu'est-ce que le handicap ?
  - accessibilité universelle et inclusion
  - environnement légal (point sur la mise en application du calendrier prévu par la loi 2005)
- Distinguer les typologie de handicap
- Accueillir les personnes en fonctions de leur situation
- Etre conscient du niveau d'accessibilité du lieu pour renseigner le public
  - obligations légales (Agenda d'Accessibilité programmé, Registre Public d'Accessibilité)
  - principales normes en matières de bâti et d'aménagement d'espaces
  - point sur les dispositifs techniques d'accessibilité

### VALORISATION DE LA FORMATION POUR L'AGENT ET LE CINEMA

Conformément à la loi (Décret n°2017-431 du 28 mars 2017 – Arrêté du 19 avril 2017 fixant le contenu et les modalités de sa diffusion), un Registre Public d'Accessibilité doit être mis à disposition du public à l'accueil des ERP (Etablissements Recevant du Public). Le suivi de cette formation par le personnel du cinéma pourra être valorisé pour une inscription dans ce Registre.

**INTERVENANTE:**

**Aurélie Mongis** a été chargée de mission culture et handicap pour la Ville de Tours de 2004 à 2013. A ce titre, elle a initié et accompagné de nombreux projets participant à l'accessibilité de la culture aux personnes en situation de handicap. Elle est régulièrement consultée pour diagnostiquer la qualité d'accessibilité d'une offre culturelle, envisagée dans une perspective globale (accès au lieu, au contenu culturel, à l'information, à la qualité d'accueil). Elle est actuellement conseillère au développement culturel au Conseil départemental d'Indre-et-Loire, où elle est en charge de l'enseignement artistique spécialisé, de l'éducation artistique et culturelle (EAC), de la musique et de la danse. Elle a déjà animé deux formations pour le réseau Cinémas 93 et l'Etablissement Public Territorial Est Ensemble.

**TYPE DE PUBLIC :** prioritairement les agents d'accueil et billetterie des salles de cinéma. Cette formation peut compléter le module « Etre agent d'accueil: quelles missions et quels enjeux dans une salle de cinéma de proximité? » ou être suivie indépendamment.

**EFFECTIFS :** 14 personnes

**PRISE EN CHARGE :** gratuité pour les salles du réseau 93

**DATES ET LIEUX :**

Jeudi 27 Septembre 2018 de 9h30 à 16h30 pour une durée de 6 heures sur une journée  
MAGIC CINEMA, Centre Commercial, 2 rue du Chemin Vert, 93000 Bobigny

**INSCRIPTIONS AVANT LE 13 SEPTEMBRE VIA LE FORMULAIRE SUIVANT :**

<https://goo.gl/forms/Lly6sNBTBKfyrTBp2>

**CONTACT:**

Cinémas 93: Alessandra Nerozzi- Chargée de mission actions éducatives, formation professionnelle et projets innovants (alessandranerozzi@cinemas93.org- 01 48 10 21 24)